

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Toute réservation implique l'acceptation des présentes Conditions Générales de Vente et du Règlement Intérieur du camping (document distinct), ainsi que la prise de connaissance de notre Politique de Confidentialité et de Protection des Données Personnelles (RGPD).

1. MODALITÉS DE RÉSERVATION

Toute réservation est nominative et personnelle. Elle est exclusivement destinée aux personnes déclarées lors de la réservation et enregistrées auprès du camping.

Les personnes déclarées lors de la réservation ne peuvent être remplacées par des tiers, ni la réservation être cédée, transférée ou sous-louée, en totalité ou en partie, sans l'accord préalable et écrit du camping.

Le client ne peut notamment pas proposer son hébergement ou son emplacement à la location à un tiers, à titre gratuit ou payant, pendant toute la durée de son séjour.

Toute personne présente sur le camping doit obligatoirement être déclarée et enregistrée auprès de la réception. Toute personne non déclarée sur le bon d'arrivée pourra se voir refuser l'accès au site.

Le nombre de personnes occupant l'hébergement ou l'emplacement doit respecter la capacité maximale prévue pour celui-ci. Toute personne supplémentaire doit faire l'objet d'une déclaration et d'un accord préalable du camping, sous réserve des disponibilités et de la capacité autorisée. Des conditions et tarifs spécifiques peuvent s'appliquer.

Les personnes mineures doivent obligatoirement être accompagnées d'un adulte référent.

Le non-respect de ces dispositions pourra entraîner l'annulation de la réservation et la conservation de l'acompte versé, sans préjudice des autres dispositions prévues aux présentes CGV. En cas de cession ou de sous-location non autorisée, le camping pourra également prononcer l'exclusion du camping, sans remboursement des sommes versées, sans préjudice des éventuels frais ou dommages pouvant être réclamés.

Le client est responsable de son choix de réservation et de son adéquation à ses besoins. Le camping ne pourra être tenu responsable d'un choix de réservation ne correspondant pas aux besoins ou attentes du client.

Les préférences formulées lors de la réservation, notamment concernant le choix ou le numéro d'emplacement, sont enregistrées à titre indicatif et seront satisfaites dans la mesure des disponibilités du camping. Elles ne constituent pas un engagement contractuel de la part du camping.

En cas de nécessité liée au planning, aux disponibilités, aux contraintes d'organisation ou à un cas de force majeure, le camping pourra modifier l'emplacement attribué ou changer l'hébergement réservé.

Nos tarifs peuvent évoluer en fonction des conditions économiques et commerciales.

Les offres promotionnelles ou tarifs préférentiels mis en place après la réservation ne sont pas rétroactifs et ne peuvent donner lieu à aucun remboursement ou avoir correspondant à une éventuelle différence de prix.

2. CONDITIONS DE SÉJOUR

2.1 LOCATION D'HÉBERGEMENT MOBIL-HOME :

Durée du séjour : Les réservations sont effectuées pour une durée minimale de 7 nuits, hors formule « court séjour ».

Arrivées : L'hébergement est disponible à partir de 17h00 et doit être occupé au plus tard à 19h00.

Départs : L'hébergement doit être libéré au plus tard à 10h00.

Jours d'arrivée et de départ : Les arrivées et les départs sont possibles tous les jours, sous réserve des disponibilités.

Ménage de fin de séjour : Le nettoyage de l'hébergement reste à la charge du client.

Le client peut toutefois souscrire à une prestation de ménage de fin de séjour, facturée selon le tarif en vigueur.

La souscription de cette prestation ne dispense pas le client de restituer l'hébergement dans un état de propreté convenable. Il est notamment demandé de : vider les poubelles ; laver et ranger la vaisselle ; plier les couettes ; ramasser les débris et laisser l'hébergement débarrassé de tout déchet.

Ces dispositions permettent de respecter les conditions de restitution de l'hébergement et le travail de nos équipes d'entretien.

2.2 LOCATION D'EMPLACEMENT TENTE / CARAVANE / CAMPING CAR :

Durée du séjour : Les réservations sont effectuées pour une durée minimale de 7 nuits, hors formule « court séjour ».

Arrivées : Les arrivées sont possibles de 15h00 à 19h00.

Départs : L'emplacement doit être libéré au plus tard à 10h00.

Jours d'arrivée et de départ : Les arrivées et les départs sont possibles tous les jours, sous réserve des disponibilités.

Prise électrique : Il est nécessaire de prévoir un adaptateur pour prise européenne.

L'emplacement doit être restitué dans son état initial à la fin du séjour. En cas de dégradation ou de remise en état nécessaire, la totalité ou une partie de la caution pourra être prélevée.

Ménage de fin de séjour : Le nettoyage de l'emplacement et du module sanitaire privé reste à la charge du client.

Le client peut toutefois souscrire à une prestation de ménage de fin de séjour, facturée selon le tarif en vigueur.

La souscription de cette prestation ne dispense pas le client de restituer l'emplacement et le module sanitaire privé dans un état de propreté convenable et sans déchets.

Ces dispositions permettent de respecter les conditions de restitution de l'emplacement et du module sanitaire privé, ainsi que le travail de nos équipes d'entretien.

2.3 ARRIVÉES TARDIVES / DÉPARTS ANTICIPÉS :

Aucune arrivée ne pourra être effectuée en dehors des heures d'ouverture de la réception.

En cas de retard, le client doit en informer la Direction dans les meilleurs délais. L'emplacement ou l'hébergement reste alors disponible pendant une durée de 24 heures à compter de la date d'arrivée prévue, sans que cela n'entraîne de réduction ou de remboursement du prix du séjour.

Passé ce délai, et en l'absence d'information ou d'arrivée du client, la Direction pourra disposer librement de l'emplacement ou de l'hébergement. Les sommes déjà versées resteront acquises au camping.

Le camping ne pourra être tenu responsable des conséquences liées au non-respect des horaires d'arrivée ou à une arrivée non signalée.

AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA ACCORDÉ EN CAS D'ARRIVÉE RETARDÉE OU DE DÉPART ANTICIPÉ.

2.4 RÉCLAMATIONS À L'ARRIVÉE :

À votre arrivée, nous vous invitons à vérifier **l'état général de votre hébergement**, ainsi que la propreté et le bon fonctionnement des équipements mis à votre disposition.

Si vous constatez un problème, une anomalie ou un équipement défectueux, nous vous remercions de le **signaler à la réception dans les 24 heures suivant votre arrivée**. Nos équipes pourront ainsi intervenir dans les meilleurs délais et, lorsque cela est possible, apporter une solution pendant votre séjour.

Les réclamations concernant l'état initial de l'hébergement qui n'auraient pas été signalées dans ce délai pourront ne plus être prises en compte, sauf circonstances particulières dûment justifiées ou problème non apparent lors de l'arrivée.

Cette démarche nous permet de réagir rapidement et de vous garantir les meilleures conditions de séjour dès votre arrivée.

3. PAIEMENT DU SÉJOUR

3.1 LOCATION D'HÉBERGEMENT MOBIL-HOME :

Frais de dossier : Les frais de dossiers s'élèvent à 38€ et s'appliquent à tout séjour d'un minimum de 7 nuits.

Les taxes de séjour : Le montant est fixé par les collectivités compétentes, et est susceptible d'être modifié en cours de saison.

Acompte : Le montant de l'acompte est fixé à 638€ lorsque le montant total du séjour est inférieur à 1900€. Lorsque le montant total du séjour est supérieur ou égal à 1900€, l'acompte correspond à 30 % du montant total du séjour.

Solde du séjour : Le solde du séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour, par virement bancaire, carte bancaire ou Chèques-Vacances ANCV.

En cas de non-règlement du solde dans le délai imparti, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation, sans remboursement des sommes déjà versées.

Caution : Une caution de 400 € par mobil-home est demandée à l'arrivée, sous forme de pré-autorisation bancaire, effectuée par carte bancaire Visa ou Mastercard. Cette préautorisation est levée le jour du départ, après contrôle de l'hébergement.

Le contrôle porte notamment sur l'absence de détérioration et sur l'état de propreté de l'hébergement. En cas de dégradation ou de remise en état nécessaire, la totalité ou une partie de la caution pourra être prélevé.

3.2 LOCATION D'EMPLACEMENT TENTE / CARAVANE / CAMPING CAR :

Acompte : Le montant de l'acompte est de 538€.

Solde du séjour : Le solde du séjour doit être réglé au plus tard 30 jours avant la date de début du séjour, par virement bancaire, carte bancaire ou Chèques-Vacances ANCV.

En cas de non-règlement du solde dans le délai imparti, le camping se réserve le droit d'annuler la réservation, sans remboursement des sommes déjà versées.

Caution : Une caution de 100€ est demandée à l'arrivée, sous forme de pré-autorisation bancaire, uniquement par carte bancaire Visa ou Mastercard. Cette préautorisation est levée le jour du départ, après vérification de l'emplacement par nos équipes d'entretien.

L'emplacement doit être restitué dans son état initial à la fin du séjour. En cas de dégradation ou de remise en état nécessaire, la totalité ou une partie de la caution pourra être prélevé.

3.3 RÉSERVATIONS EFFECTUÉES MOINS DE 30 JOURS AVANT L'ARRIVÉE :

Pour toute réservation effectuée moins de 30 jours avant la date de début du séjour, le **règlement intégral** du séjour est exigible au moment de la réservation.

4. ANNULATION DE SÉJOUR

4.1 SANS GARANTIE ASSURANCE ANNULATION :

En l'absence de souscription à la **Garantie Assurance Annulation**, toute annulation du séjour, quelle qu'en soit la cause, ainsi que toute interruption de séjour, **ne pourra donner lieu à aucun remboursement** des sommes versées. Le solde du séjour reste dû conformément aux présentes Conditions Générales de Vente.

4.2 AVEC LA GARANTIE ASSURANCE ANNULATION :

Lors de la réservation, vous avez la possibilité de souscrire à la **Garantie Assurance Annulation**. En cas d'annulation, les modalités de remboursement dépendent de la date à laquelle la demande est reçue par le camping.

Annulation et remboursement du séjour :

- **Plus de 30 jours avant l'arrivée :** les sommes versées sont remboursées, après déduction des frais de réservation et du montant de la Garantie Assurance Annulation.

- **Entre 29 et 14 jours avant l'arrivée :** une retenue correspondant à **10 % du montant du séjour** est appliquée. Le remboursement porte uniquement sur les sommes versées à la date de la demande, après déduction des frais de réservation, de la Garantie Assurance Annulation et des frais d'annulation.
- **Entre 13 et 7 jours avant l'arrivée :** une retenue correspondant à **30 % du montant du séjour** est appliquée. Le remboursement porte uniquement sur les sommes versées à la date de la demande, après déduction des frais de réservation, de la Garantie Assurance Annulation et des frais d'annulation.
- **À moins de 7 jours avant l'arrivée :** aucune somme ne pourra être remboursée. Il en est de même pour tout séjour ayant déjà commencé.

La date prise en compte pour déterminer les conditions applicables est celle de **réception de la demande d'annulation par le camping**.

Tarif de la Garantie Assurance Annulation : **5 % du prix de l'hébergement**, avec un minimum de **9 €** pour les séjours de 1 à 4 nuits et de **22 €** pour les séjours de 5 nuits et plus.

Attention : la Garantie Assurance Annulation **doit être souscrite au moment de la réservation**. Elle n'est **pas rétroactive** et ne peut pas être ajoutée ultérieurement à une réservation déjà effectuée.

Toute demande d'annulation doit être effectuée **par écrit**, au moyen du formulaire prévu à cet effet. En cas d'interruption du séjour après son commencement, **aucun remboursement ne pourra être effectué**.

5. MODIFICATION DE RÉSERVATION

Toute demande de modification d'une réservation doit être formulée par écrit auprès du camping. Les modifications sont soumises à l'accord du camping et aux disponibilités au moment de la demande. Le camping ne peut garantir la possibilité d'accepter une modification, notamment lorsque celle-ci concerne les dates du séjour, le type d'hébergement ou d'emplacement, ou la composition du séjour.

Toute modification acceptée pourra entraîner une révision du montant du séjour en fonction des tarifs et conditions applicables à la date de la modification.

La modification d'une réservation ne sera considérée comme effective qu'après confirmation écrite du camping.

6. RESPONSABILITÉ ET ASSURANCES

Le client est responsable de ses effets personnels ainsi que de ceux des personnes l'accompagnant pendant toute la durée du séjour.

Il est également responsable des dommages qu'il pourrait causer, lui-même ou les personnes l'accompagnant, aux installations, équipements, hébergements, emplacements ou biens du camping, ainsi qu'aux biens appartenant à des tiers.

Il appartient au client de disposer, pendant toute la durée de son séjour, d'**une assurance** couvrant sa responsabilité civile, ses effets personnels ainsi que sa responsabilité locative en qualité d'occupant. Le camping pourra demander au client de fournir un justificatif d'assurance.

Le camping décline toute responsabilité en cas de dommage résultant d'un événement indépendant de sa volonté ou d'un fait imputable au client ou aux personnes l'accompagnant.

7. DROIT DE RETRACTATION

Lorsque vous réservez un séjour au Camping Club 5 étoiles Les Mimosas pour des dates précises, **vous ne disposez pas d'un délai de rétractation pour annuler librement votre réservation après sa confirmation.**

En effet, les prestations d'hébergement réservées pour une date ou une période déterminée ne sont pas concernées par le droit de rétractation, conformément à l'article L.221-28, 12° du Code de la consommation.

Toute annulation ou modification de réservation reste donc soumise aux conditions prévues dans les présentes Conditions Générales de Vente, notamment aux dispositions relatives à l'annulation et à la modification d'une réservation.

8. FORCE MAJEURE ET CIRCONSTANCES INDÉPENDANTES DE NOTRE VOLONTÉ

Le camping ne pourra être tenu responsable si un événement indépendant de sa volonté empêche ou perturbe le bon déroulement du séjour ou la fourniture de certaines prestations dans les conditions initialement prévues.

Peuvent notamment être concernés les **événements exceptionnels** tels que les catastrophes naturelles, conditions météorologiques exceptionnelles, incendies, épidémies, décisions administratives ou préfectorales, restrictions réglementaires, mouvements sociaux, coupures de réseaux ou tout autre événement imprévisible et indépendant de la volonté du camping.

Pour des raisons de sécurité, de maintenance, de conditions météorologiques, de contraintes techniques, administratives ou réglementaires, **le camping peut également être amené à modifier, restreindre ou interrompre temporairement l'accès à certains équipements, services, activités ou animations.**

Dans ces situations, le camping mettra tout en œuvre pour proposer, lorsque cela est possible, une solution adaptée.

Ces circonstances ne pourront toutefois donner lieu à un remboursement ou à une indemnisation lorsque la modification ou l'interruption résulte d'un événement indépendant de la volonté du camping.

9. MÉDIATION DE LA CONSOMMATION

En cas de désaccord ou de litige, nous vous invitons dans un premier temps à contacter directement le camping, afin de nous permettre de prendre connaissance de votre demande et d'échanger avec vous.

Si nécessaire, et après avoir adressé une demande écrite au camping, vous pouvez, sous réserve de remplir les conditions prévues par la réglementation, faire appel gratuitement au médiateur de la consommation dont relève le camping.

Médiateur de la consommation :

Centre de la Médiation de la Consommation de Conciliateurs de Justice (CM2C)

14 rue Saint-Jean, 75017 PARIS

La demande de médiation s'effectue dans les conditions et délais prévus par la réglementation en vigueur. Les informations et modalités de saisine du médiateur sont disponibles auprès de CM2C.

10. DONNÉES PERSONNELLES

Dans le cadre de votre réservation et de votre séjour, le Camping Club 5 étoiles Les Mimosas est amené à collecter et traiter certaines de vos données personnelles.

Ces données sont notamment utilisées pour gérer votre réservation, organiser votre séjour, assurer votre accueil et vous contacter lorsque cela est nécessaire dans le cadre de votre réservation ou des services proposés par le camping.

Le camping s'engage à traiter vos données personnelles conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données, notamment au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD).

Pour connaître les données collectées, les raisons de leur utilisation, les destinataires concernés, leur durée de conservation ainsi que les droits dont vous disposez, nous vous invitons à consulter notre [Politique de Confidentialité](#), disponible sur notre site internet.

Vous disposez notamment d'un droit d'accès, de rectification, d'effacement et de limitation du traitement de vos données personnelles, ainsi que, lorsque les conditions prévues par la réglementation sont réunies, d'un droit d'opposition et d'un droit à la portabilité.

Pour toute question concernant vos données personnelles ou pour exercer vos droits, vous pouvez contacter le camping à l'adresse suivante : mimosas@mimosas.com